

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 15 juin 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 15 juin 2020, à 18h à huis clos, au Moulin des Pionniers, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M Yanick Baillargeon, maire
M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
Katia Duchesne, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. PONT DE LA PETITE-CHUTE : AUTORISATION DES TRAVAUX

POINT 1.0

RÉSOLUTION 2020-06-105

PONT DE LA PETITE-CHUTE : AUTORISATION DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT les travaux nécessaires pour la réfection du pont de la Petite-Chute;

CONSIDÉRANT la subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le volet – Redressement des infrastructures routières locales;

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale intervenue entre la Municipalité de la Paroisse de La Doré et la Ville de Normandin;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable de 33.3% des frais encourus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la Ville de Normandin à débiter les travaux de réfection du pont de la Petite-Chute et confirme sa contribution pour la somme d'environ 17 000\$ qui sera prise à même de fonds de roulement.

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale